

637

NERINCX (*Edmond-Charles*), Membre de la Chambre des représentants (Hal, 11.5.1846 — Hal, 29.1.1917).

Il fit ses études au collège N.-D. de la Paix à Namur et obtint en 1869 le diplôme de docteur en droit à l'Université de Liège.

Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles et membre du Conseil de l'ordre, il fut élu conseiller provincial pour le canton de Hal en 1872. Le 19 juin 1888, il abandonna ce siège pour entrer à la Chambre, élu par les catholiques de l'arrondissement de Bruxelles. A sa participation aux discussions des budgets de l'armée, de la justice et de l'instruction publique, il faut ajouter, au point de vue colonial, la part qu'il prit aux travaux de la Commission des XXI, désignée en février 1895 pour procéder à l'examen du projet de loi relatif à la cession du Congo à la Belgique. Nerincx y siégeait à côté des catholiques Visart de Bocarmé, Woeste, Eeman, De Winter, Helleputte, Colfs, Heyman, Nyssens, Ancion, de Landsheere et Liebaert.

Il était officier de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Ordre de la Légion d'honneur et porteur de la Médaille civique de 1^{re} classe.

[J. J.] 4 février 1953.
Marthe Coosemans.

Mouv. géog., 1895, p. 49. — F. Livrauw et A. Henry, *La Chambre belge*, Collection Nationale, Schepens, Brux., 1898, p. 378. — F. Livrauw, *Le Parlement belge en 1900-1902*, Schepens, Brux., p. 194.